



## **Projet de pavage du P'tit Train du Nord Un parc linéaire accessible à tous!**

**Saint-Faustin-Lac-Carré, le 19 juin 2020 – Un contrat de pavage du tronçon de 16 kilomètres du parc linéaire du P'tit Train du Nord, situé entre la municipalité de Val-Morin et la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, a été octroyé lors du conseil des maires de la MRC des Laurentides du 18 juin.**

### **Des travaux qui répondent aux intérêts de la communauté**

Actuellement, 65% de la piste du parc linéaire du P'tit Train du Nord est asphalté. Le projet d'amélioration du revêtement verra ce pourcentage augmenter de 7% pour continuer à uniformiser la surface de ce sentier multifonctionnel sur une longueur de 234 kilomètres.

Ce projet régional permettra de favoriser le transport actif, un mode de transport carbo neutre. Un des objectifs de ce pavage est de rendre l'accessibilité à la piste pour permettre à tous de l'utiliser. Les enfants, les aînés et les personnes à mobilité réduite pourront ainsi profiter du parc en toute sécurité. En plus, l'asphaltage aura un impact sur les saisons d'accès de la piste, les prolongeant de 3 à 5 semaines. Il favorisera la vie active par le vélo, patins à roues alignées, planches à roulettes et marche et poussettes.

*« Le Parc linéaire Le P'tit train du Nord se réjouit de l'avancement de ce projet de créer un lien principal entre Montréal et Mont-Laurier. En améliorant et en uniformisant les surfaces de revêtement, celui-ci favorisera les transports actifs et durables et combinera les déplacements avec les transports collectifs à partir des centres urbains »,* souligne Georges Décarie, président de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord.

### **Nature des travaux**

Les travaux d'amélioration du revêtement du parc linéaire seront répartis sur une période de 8 semaines, entre le 17 août et le 30 octobre de cette année. Lors de la période des travaux, le tronçon entre la municipalité de Val-Morin et la ville de Sainte-Agathe-des-Monts occasionnera des fermetures ponctuelles et occasionnelles.

*« La piste du parc linéaire étant une infrastructure de renommée nationale et internationale, j'appuie la décision d'aller de l'avant avec ce projet qui permettra de réduire considérablement les dangers potentiels imprédictibles pour ses usagers créés notamment par l'augmentation des pluies causant de l'érosion importante sur le revêtement actuel »,* affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides.

Une réflexion concertée entre la Corporation et les MRC de la région des Laurentides sur les avantages et les inconvénients de tous les aspects du pavage de la piste du parc linéaire, a amené à prendre une décision éclairée sur son développement. Pour en consulter les détails, veuillez visiter le site web de la Corporation du P'tit Train du Nord : <https://ptittraindunord.com/projets2025/>

- 30 -

**Source :**

Élisabeth Arbaud  
Communications  
819 425-5555 poste 1048  
[earbaud@mrclarentides.qc.ca](mailto:earbaud@mrclarentides.qc.ca)

**Information :**

Jean-Sébastien Thibault  
Directeur général  
Corporation du P'tit Train du Nord  
450-745-0185 poste 21  
[jsthibault@traindunord.com](mailto:jsthibault@traindunord.com)